



N° 160

# Lettre du castor

TERRITOIRE A DÉFENDRE

Novembre 2020

## EN FINIR AVEC LES MENTEURS !



d'après Time Magazine

**Quatre ans de "fake news" de son président ont suffi à déconsidérer la plus grande puissance du Monde, à la diviser en profondeur, à affaiblir sa démocratie...** Dans le Loiret, plus de 24 ans de mensonges récurrents concernant le seul "projet-phare" survivant de l'ère Doligé ont contribué à affaiblir l'institution départementale, divisé l'opinion et discrédité cette "démocratie représentative" qui s'accroche à des contre-vérités flagrantes.

**Marc Gaudet suit aujourd'hui des politiques ou tient des propos rigoureusement inverses de ceux qui avaient marqué ses indignations passées de "Naturaliste Orléanais".** Et cache derrière un maquillage communicationnel grotesque, à base de paroles vertueuses et de mini-actions peu coûteuses, l'écocide qu'il a commandé et qu'il veut achever, probablement parce que le vieux lobbyist du transport routier lui a imposé pour accéder au "pouvoir"...

**Le problème est là. Avec les voix et l'argent des citoyens, ces élus font des politiques qu'ils habillent dans leur communication de toutes les vertus :** « Tout va très bien, Madame la Marquise » affirment leurs magazines; qui ne laissent aucune place au débat ou à la critique, ne serait-ce qu'à l'autocritique. Même et surtout si ils savent que ces politiques sont contestables et contestées, trop favorables à certains lobbys, voire contraires aux lois.

**Le véritable débat ou la libre critique n'ont même pas leur place dans une assemblée délibérative moyennageuse, qui depuis des décades fonctionne sur une logique de vassalité et de quasi-unanimité...** Si le conseil départemental était une institution démocratique à l'écoute des citoyens, il aurait d'abord tiré des conséquences de la crise climatique en cessant de sacrifier au tout-routier. Puis de la crise sanitaire, en réorientant son budget pour le soutien social aux défavorisés et aux EHPAD. **"Has been !"**

**LE SAVIEZ-VOUS ? LE DÉPARTEMENT NATURELLEMENT MENT**

**PRÉPARER AUX MENTEURS LE SORT DE DONALD**

**Assemblée Générale Ordinaire de MARDIÉVAL "en virtuel" (Fin)**

- Page 2

- Page 3

- Page 4



# LE SAVIEZ-VOUS ? LE DÉPARTEMENT NATURELLEMENT MENT



## LA COMUNICATION NAVRANTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL (2)

Dans notre N° 154, nous vous avons montré comment le mensonge s'appuyait maintenant sur une "Communication"... de plus en plus ridicule !

Sans pudeur, le CD45 continue à se payer cette "Com" pour inverser la réalité et faire briller quelques babioles pour ne pas avoir à parler des 120 000 000 € dédiés au pire !

Voici deux illustrations de cette communication mensongère :

### LOIRET MENSONGE : "Fake news" pour grand public

Un gratuit de propagande à nouveau farci de "greenwashing" ! Le président Gaudet, "*planète en tête*", y affirme que "*l'écologie est bien l'affaire de tous*"... Dans la bouche du responsable de l'écocide que l'on sait, ça sonne drôlement !

En page 9, "*c'est aujourd'hui qu'il faut agir*" pour le climat : "**Tous acteurs d'un monde plus vert**". Et de citer quelques gentilles initiatives qui ne ruinent pas le département, comme la plantation dans les collèges de 1000 baliveaux de moins d'un mètre cinquante de haut ! Ou qui ne lui coûtent rien, étant des initiatives privées ou associatives. Tiens, justement, voici une carte où figurent toutes les associations environnementales (oh, ils ont oublié MARDIEVAL...).

### Baratin sur les batraciens

Dans la série des grands panneaux routiers inaugurés cet été, un nouveau prétend que "*Le département protège les déplacements des batraciens*" ! Vaste blague ! En effet :

- Le département "**aurait dû**" protéger les batraciens (grenouilles, crapauds etc.) **s'il avait respecté les obligations** de l'Arrêté préfectoral "Espèces protégées" en entourant **depuis leurs débuts** toutes les zones de travaux de "barrières anti-batraciens".

- Mais pour les déforestations, il ne l'a fait qu'**après les travaux** : les engins monstrueux avaient eu le temps d'en écraser un maximum !

- Les "barrières anti-batraciens" en question sont discontinues : interrompues à l'intersection des routes ou chemins forestiers... Ou submergées, justement dans certaines zones humides, et permettant donc le transit de nos batraciens quelle que soit la saison. Ça peut tomber bien : pour leur reproduction, ils ont besoin d'une pièce d'eau, et peuvent ainsi s'y rendre. Et s'y faire écrabouiller si à ce moment là, justement, des engins passent, ou y travaillent ...

**Mais cela on ne vous le dira pas et on ne vous le montrera pas.**



Une "barrière anti-batraciens" en partie submergée par une zone humide



# PRÉPARER AUX MENTEURS LE SORT DE DONALD

Dans une démocratie représentative, le minimum que l'on pourrait attendre de l'exécutif est la transparence totale de ses informations et de ses actions, d'abord vis à vis des élus de l'assemblée délibérative, mais aussi vis à vis des citoyens. C'est d'ailleurs garanti par la Loi. Que cet exécutif sache s'entourer de personnes compétentes, capables de conduire une opération, si les études en confirment la faisabilité, dans les délais et sans dérapage financier. De la réaliser sans pression des lobbies économiques et sans conflits d'intérêts, et d'en rendre compte régulièrement aux citoyens.

Si, *a contrario*, un projet majeur est fondé sur des incohérences, de l'improvisation et des mensonges, il entraînera le discrédit de l'institution, le déshonneur de son exécutif, et la défiance des citoyens concernant "le système". La restauration de la confiance passera par la sortie des menteurs.

## LA "DEVIATION DE JARGEAU", UNE OPÉRATION QUI, DEPUIS 24 ANS, EST ENLISÉE DANS LES FRAGILES KARSTS DE LA LOIRE

Les maîtres d'ouvrage qualifiés ne manquent jamais d'ouvrir dès le début un "**journal de projet**" pour servir jusqu'à sa fin à expliquer sa nature, ses objectifs, son déroulement, les difficultés rencontrées etc. : bref, pour assurer cette **transparence** sans mensonges. Notamment pour les citoyens directement impactés.

*Ici, aucune information régulière n'a jamais été envisagée. Les fortes oppositions qui se sont manifestées dès l'origine ont mis l'exécutif départemental sur la défensive. Les "meetings" de propagande, très contrôlés, ont été rares et ponctuels : trois en quinze ans ! Le choix d'une "com" pour "vendre" le projet résulte de la désastreuse révélation du rapport BRGM caché... Mais la publicité mensongère qui en résulte est tout sauf informative, et bien sûr aux antipodes de la participation.*

La **faisabilité** doit ressortir des **études initiales**, et être revérifiée par de régulières "**revues de projet**". Si le projet piétine, rencontre de graves obstacles ou ne trouve pas une acceptation générale, il doit être **abandonné**... au plus tôt ! Ce projet lancé par opportunisme et déplacé "au doigt mouillé" à l'ouest a dû être recadré par des Préfets. Pour imposer un "tracé" décidé en 1996, il a fallu mentir, notamment aux élus, manipuler des études, faire voter l'Assemblée sur des notes incomplètes et falsifiées, chercher à se défausser sur un PPP\* finalement abandonné...

Pour réussir, la **compétence** du conducteur d'opération doit être sans faille, la procédure claire et sans **conflits d'intérêts**, les **délais** prévus **respectés**, et les estimations des coûts **stables** dans le temps...

*Ici, hélas, l'**incompétence** des services départementaux (pléthoriques) a été invoquée par le président Doligé pour "justifier" le recours au PPP. Après, la procédure de "création-réalisation" retenue pour le pont, exorbitante du Code des Marchés Publics, est une "bouteille à l'encre"... Plusieurs **conflits d'intérêts** sont "cachés sous le tapis". Et tandis que les promesses de mise en service sont sans cesse repoussées, les **coûts sous-estimés** depuis l'origine font la grimpe au delà des cent millions d'€ : ils ne peuvent pas être respectés !*

**Voilà, en trop bref, comment l'institution loirétaine, censément "démocrate", a géré et gère ce projet obsolète et ruineux. Sans accepter aucune remise en cause... [Voir aussi en page 4 >>>](#)**

## ARCHÉOLOGIE "PRÉVENTIVE" : SCANDALEUSE DÉMOLITION DU PONT ROMAIN



Pour ne pas risquer de détruire les vestiges du passé, le CD45 a dû se plier à des recherches archéologiques "**préventives**" sur l'emprise de son projet. Pas de souci : c'est le service archéologique du Département qui établit ces "diagnostics préventifs" !

Mais quelle mouche a piqué le CD45 ? Voilà qu'il y a peu de temps, il a busé une petite rivière qui traversait la plaine du Carcan et détruit le pont Romain en pierre préservé depuis des siècles... Alors que celui-ci était à 80 mètres à l'ouest du bord de l'emprise sur laquelle le CD45 a établi ses droits !

**Une plainte sera déposée par les associations ayant constaté cette nouvelle destruction illégale !**

## Laurent Giquel : un petit "chef de projet" agressif qui parle de choses qu'il ne connaît pas



Ce fonctionnaire, entré au département comme conducteur de travaux en 2011 seulement, prétend par exemple dans un média que "**Nous avons déjà fait mener des sondages en 2006 qui nous ont permis de connaître la nature globale du sous-sol**". Mauvaise pioche, fake news : les seuls sondages réalisés sur le tracé datent de 2004. Ils ne concernaient que les rives de la Loire, car ceux qui étaient prévus dans le lit du fleuve n'ont **jamais** été réalisés !

A l'entendre, des dispositifs figurant clairement dans le dossier mis à l'enquête publique en 2016, et /ou sur lesquels le vice-président Touchard s'est engagé depuis pourraient ne jamais être réalisés ! Serait-ce lui qui commande aux élus de l'exécutif départemental ? Son agressivité hargneuse envers les expropriés et sa volonté affichée que ceux-ci ne soient indemnisés qu'au "lance-pierres" est certainement la conséquence de son incapacité à rester dans l'enveloppe financière affichée officiellement pour les travaux. Serait-ce lui qui commande au Juge des expropriations ?



## Assemblée Générale Ordinaire de MARDIÉVAL "en virtuel" (fin)

### A l'attention des adhérent(e)s de Mardiéval

Chères adhérentes et chers adhérents

Vous avez été nombreuses et nombreux à participer à notre Assemblée Générale Ordinaire qui s'est exceptionnellement limitée cette année à des échanges et des votes "à distance". Votre participation a été relativement importante et nous pouvons en être satisfaits, compte tenu des conditions qui nous ont été imposées par la crise sanitaire.

L'A.G. s'est conclue vendredi 20 novembre par un dépouillement des votes par correspondance à Mardié auquel a été ajouté le résultat automatisé des votes en ligne.

Toutes les décisions proposées ont été très largement approuvées, presque à l'unanimité. Le conseil d'administration élu vous en remercie chaleureusement.

Notre équipe légèrement renforcée continuera à poursuivre les objectifs de MARDIÉVAL pour la défense, la préservation et la valorisation de notre environnement. Y compris la lutte pour la pérennité sur leur aire de deux de ses hôtes les plus fameux, les Balbuzards pêcheurs Sylva et Reda, dont nous espérons tous le retour au printemps.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez dès maintenant renouveler votre adhésion pour 2021 (bulletin sur le site du Castor énérvé: <http://le-castor-enerve.fr/> ).

Avec tous nos remerciements.

Bien cordialement

Le conseil d'administration de MARDIÉVAL



## Thierry Soler - Conseiller départemental du Loiret écologiste Faut-il demander leur avis à celles et ceux que l'on gouverne ?

Publié le 23 novembre 2020 sur le blog Loire & écolo

*Pour finir mon compte-rendu -tardif – de la dernière session plénière du conseil départemental du Loiret, il me reste à aborder le sujet qui fut mis à l'honneur à cette occasion : le numérique, ses installations et ses usages. Cette aspect thématique, développé désormais à chaque session, est sans doute une bonne idée, mais encore faudrait-il qu'il y ait quelque chose à mettre en débat. Sinon, il s'agit d'une simple opération de communication qui n'a pas grand-chose à voir avec la réunion de l'assemblée élue. Et je ne parle même pas d'ouvrir le débat à la population elle-même puisque, vous le verrez, ce n'est vraiment pas le souci du président Gaudet.*

*Comme, je ne m'attendais pas à ce que le thème ne soit là que pour amuser la galerie, j'avais quand même apporté mon point de vue sur le sujet, à défaut de pouvoir faire évoluer les décisions. Le plus drôle, c'est que, comme j'abordais la question de la démocratisation de ces prises de décisions, justement, Marc Gaudet s'enflamma pour défendre le rôle des élus qu'il estime non seulement prépondérant mais exclusif pour ce qui est de gouverner la société. Pour lui, une fois que les citoyens ont désigné leurs représentants, ils n'ont plus qu'à rentrer sagement chez eux jusqu'aux prochaines élections. Ensuite, les élus se chargent de tout.*

*Le principe connaît une application au sein même du conseil départemental. Une fois le président élu par l'assemblée avec les membres de l'exécutif, les élus de la majorité (et parfois de la minorité) n'ont plus qu'à siéger gentiment et écouter l'énoncé des décisions qu'il leur suffira ensuite de valider.*

*Bref, en ce qui concerne le numérique, nous étions plutôt dans l'opération de communication institutionnelle que dans l'intelligence collective.*

*Mais comme je reste attaché aux vertus de la délibération, je suis donc intervenu, quasiment seul, dans le grand débat thématique de la session. (...)*

Thierry Soler

